

19 juillet 2006 - *Seul le prononcé fait foi*

[Télécharger le .pdf](#)

Déclaration de M. Jacques Chirac, Président de la République, sur la situation au Proche-Orient, notamment au Liban, à Paris le 19 juillet 2006.

Mesdames, Messieurs, je viens de réunir les principaux ministres concernés, à l'issue du Conseil des Ministres, pour faire le point, ce que nous faisons régulièrement, de la situation au Liban qui est une situation dramatique et qui nous préoccupe énormément.

Je rappelle d'abord que, dans le cadre et dans l'esprit de ce qui a été décidé, notamment à l'initiative de la France, à l'occasion du G8 de Saint-Pétersbourg, il nous paraît essentiel de faire les gestes indispensables au retour à la paix.

Ces gestes sont clairs. C'est, d'une part, la libération de soldats israéliens retenus prisonniers actuellement, soit par le Hamas, soit par le Hezbollah, et l'arrêt du lancement de roquettes, notamment de roquettes Qassam, sur Israël. C'est, d'autre part, l'arrêt des bombardements qui détruisent des équipements indispensables à la vie du Liban et qui font, hélas, des victimes, morts et blessés

Dans ce contexte, il est indispensable, s'agissant de la Palestine, de reprendre le dialogue avec le Président de l'Autorité palestinienne, Monsieur Mahmoud ABBAS. Et s'agissant du Liban, d'appliquer réellement la résolution 1559 de l'ONU, en comprenant bien -et tous les Libanais doivent comprendre cela, et admettre cela- qu'il ne peut pas y avoir de Liban stable politiquement, de Liban assumant ses responsabilités et son développement, de Liban démocratique, si une partie de son territoire est occupée par des milices qui n'obéissent pas au gouvernement central libanais.

Il faut rétablir l'autorité, la stabilité, la souveraineté du Liban. C'est l'intérêt de tous les Libanais quels qu'ils soient. C'est aussi l'intérêt de la démocratie et l'intérêt de la morale.

Dans ce contexte, la situation humanitaire nous préoccupe énormément. C'était l'objet de la réunion de ministres que je viens de tenir. C'est une situation humanitaire grave en raison des morts, des blessés, des personnes déplacées en grand nombre, de l'insécurité totale qui règne sur le Liban, des destructions à la fois des infrastructures indispensables à la vie, mais aussi, aujourd'hui compris, d'usines fabriquant de l'alimentation ou du lait pour les enfants. Il y a là un problème qui justifie, je dirais, l'appel à l'aide du gouvernement libanais que nous soutenons. Cet appel à l'aide concerne des besoins immédiats auxquels la France a bien l'intention de répondre. C'est dans cet esprit que nous avons décidé d'affréter dès aujourd'hui un avion gros porteur qui partira dans les heures qui viennent et qui apportera ce que le gouvernement libanais nous a demandé, c'est-à-dire des moyens, en particulier pour ce qui concerne l'eau potable, des groupes électrogènes nécessaires pour le fonctionnement normal des hôpitaux, des médicaments en grand nombre qui sont devenus indispensables, notamment pour la survie des blessés, pour les enfants, pour l'ensemble de celles et de ceux qui ont besoin de cela.

Cet avion partira dans les heures qui viennent. Il arrivera à Larnaca où ce qu'il transporte prendra le bateau pour rejoindre Beyrouth. C'est le bateau qui, par ailleurs, rapatrie un certain nombre de Français ou franco-libanais ou étrangers, qui veulent rentrer en France.

Nous avons aussi décidé de mobiliser des moyens de transports militaires français qui sont en train d'arriver sur zone pour permettre d'avoir un transport facilité entre Larnaca, à Chypre, et Beyrouth d'une part, d'autres endroits du Liban, si cela s'avère nécessaire.

J'ajoute qu'il y a deux urgences auxquelles il faut immédiatement répondre. C'est d'une part une trêve humanitaire. On ne peut pas laisser la situation se développer comme elle se développe actuellement. Il faut une trêve humanitaire et chacun doit apporter son concours à l'élaboration de cette trêve. C'est dans cet esprit que nous avons mobilisé la communauté internationale, que nous avons mobilisé l'Europe.

Il faut également établir des corridors humanitaires à l'intérieur du Liban pour permettre le déplacement des populations qui ont besoin de bouger au Liban et qui doivent pouvoir le faire dans une certaine sécurité. Et il faut des corridors humanitaires également entre le Liban et l'extérieur, c'est-à-dire essentiellement pour le moment entre le Liban et Chypre.

Voilà les dispositions que nous avons décidé de prendre. Nous le faisons en liaison étroite avec le gouvernement libanais. Et je peux vous dire que nous y mettons à la fois tous nos moyens et tout notre cœur.

Je vous remercie.

